

Rapport n°4:**Lauréats de l'AAP du Pôle fédératif de recherche et de formation en Santé publique BFC**

Rapporteur (s) :	Hélène CLEAU-ANDRE
Service – personnel référent	Directrice : Julie MONNIN Rédactrice : Hélène CLEAU-ANDRE Responsable du Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique BFC Recherche et Etudes Doctorales
Séance du Conseil d'administration	21 novembre 2024

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

1 – Contexte**Les missions du Pôle**

Le Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique (dénommé le Pôle) est porté par 9 promoteurs : l'Agence Régionale de Santé BFC, la Région Bourgogne-Franche-Comté, Université Bourgogne-Franche-Comté, l'Université de Bourgogne, l'Université de Franche-Comté, les deux Centres Hospitaliers Universitaires de Besançon et de Dijon et l'assurance maladie, régime général et agricole (DRSM BFC et ARCMSA BFC).

Trois objectifs sont assignés à ce Pôle :

- Impulser et soutenir des projets de recherche mis en œuvre en réponse aux enjeux de santé publique liés aux territoires et populations de Bourgogne-Franche-Comté ;
- Concourir au transfert et à la valorisation des connaissances acquises, à destination de tous ;
- Développer largement l'offre de formation dans ce domaine spécifique de la santé publique.

2 – Présentation des lauréats de l'édition 2024 de l'AAP régional de recherche en santé publique

Le Pôle lance chaque année un Appel A Projets (AAP).

La dotation globale de l'AAP 2024 s'élève à 149 000 euros pouvant couvrir des dépenses de fonctionnement, investissement (limitées à 15% du montant alloué par projet) ou de ressources humaines.

La somme est répartie entre les différents projets retenus à l'issue du processus de sélection selon les modalités définies dans le règlement validé par le CA d'UBFC (délibération 2024.CA.36 portant approbation du règlement de l'AAP du Pôle).

Ce règlement fait suite à une refonte de l'AAP avec la création d'un fonds d'amorçage, disposant de modalités d'évaluation spécifiques dans l'objectif de favoriser le financement de montage de projets impliquant des chercheurs et des acteurs concernés.


Les porteurs d'un projet prétendant au fonds d'amorçage sont auditionnés par un comité restreint.

Pour sa sixième édition de l'AAP, le Pôle a reçu 5 projets de recherche et 3 projets répondant au fonds d'amorçage.

Le comité de sélection qui s'est tenu le 10/10/24 a statué sur le financement de 4 projets présentés dans le tableau récapitulatif ci-dessous, dont 2 pour le dispositif d'amorçage.

Récapitulatif des projets lauréats

Porteur de projet	Titre	Type de projet	Institution porteuse	Partenaire	Montant attribué	Montant total du projet
Frédéric MAUNY	Périnatalité et polluants atmosphériques : détermination de fenêtres d'exposition critiques	Projet de recherche	CHU Jean Minjoz Besançon		13 278 €	35 278 €
Catherine QUANTIN	Délai d'apparition des troubles cardiovasculaires et cérébrovasculaires après un diabète gestationnel sucré	Projet de recherche	CHU Dijon-Bourgogne		24 900 €	24 900 €
Virginie GAMBACHE	Echappement au parcours de soin TND et troubles Neuromoteurs dans un département rural (la Haute-Saône), dans le cadre d'un projet de prévention du sur-handicap 1000 premiers jours 360° multi partenarial.	Amorçage	AHSSEA	Grades	20 000 €	20 000 €
Anne GRIFFOND-BOITIER	Canicule, Territoire et Santé pour une planification territoriale de la santé) échelle fine en BFC	Amorçage	Université de Franche-Comté	ATMO	15 000€	15 000€
	TOTAL				73 178 €	95 178 €



Conformément à la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Scientifique du Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique BFC, le comité de sélection est une émanation du comité scientifique et d'orientation.

Profondément ancrée dans l'esprit du Pôle, il regroupe des chercheurs et acteurs de la santé publique en BFC. Pour l'édition 2024, il était composé des personnes suivantes :

- Maxime Desmarets (MCU-PH, UFC)
- Giada Delfino (Association Education Prévention sur les Territoires FC/B)
- Cécile Lumière (Agence Régionale de Santé BFC)
- Marie-Catherine Ehlinger (France Assos Santé)
- Sandrine Gentil (Fédération des Acteurs de la Solidarité BFC)
- Adeline Bernier (Région)
- Maribel Tavernier (Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne)
- Elise Guillermet (Promotion santé BFC)
- Olivier Retel (CIRE Santé Publique France)
- Virginie Lethier (MCF, UFC)

Les projets font l'objet de conventions de reversement de fonds.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir prendre connaissance des résultats de l'AAP 2024 du Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique BFC.